



Edito

Nous voilà, une fois encore au terme d'une année. Année laborieuse pendant laquelle notre commune a connu beaucoup de remue-ménage : poussière, routes défoncées, circulation bloquée et déviée, ...etc. Vous avez montré beaucoup de compréhension et fait preuve d'un civisme exemplaire. Merci à toutes et tous ! Nous avons maintenant un village plus coquet et bien éclairé, une voirie en bon état même si des cicatrices subsistent sur les trottoirs, un réseau d'assainissement fonctionnel, une distribution d'eau potable adaptée et une protection contre l'incendie aux normes.

Nous voilà aussi arrivé à un terme. Après 37 ans de vie publique, dont 31 années comme maire, j'ai décidé de passer le flambeau. En 31 années, notre commune a changé, tant par sa façon de vivre que par les nouvelles réalisations. Sans entrer dans le détail, nous pouvons nous enorgueillir d'une nouvelle école, d'un foyer et d'une nouvelle mairie. Il y a trente ans, pas de trottoirs, pas de lotissements. C'était un petit village rural où tout le monde se connaissait, où beaucoup de familles étaient parents ou alliés.

Après ces 31 années, je tiens tout particulièrement à vous remercier, vous toutes et tous, pour votre aide et votre collaboration mais aussi pour votre confiance. A tout moment, un maire a besoin de cette confiance et en trente et un ans elle ne m'a jamais fait défaut et c'était réciproque.

Je tiens donc tout particulièrement à vous souhaiter à vous tous, habitantes et habitants d'Altwiller une bonne et heureuse année 2008. Santé, bonheur et prospérité !

Et que vive la Commune d'Altwiller !

François HARDY

Voeux

Le Maire Les Adjointes et le Conseil municipal

vous souhaitent de joyeuses fêtes et une bonne et heureuse année 2008 et vous invitent à la cérémonie de présentation des voeux au maire qui se déroulera au foyer municipal le **samedi 26 janvier 2008 à 19h30**



Informations communales.....	p1
Club épargne.....	p4
APE.....	p5
ASSE.....	p5
Informations pratiques.....	p6

Naissances

Pauline ALBERT
Alain LORTHIOS
Lauryne CHATILLON
Maëlys WEYRATH

Mariages

Jessica CIQUERA et Jean-Philippe COLLMANN
Béatrice KIRCHER et Thierry BOUSSER

Décès

Freddy GERHARDT
Gaston ROUGET
Lucien KRITTER
Daniel VERRIER
Jeannette PICQ, née BOURDEAUX
Odile LUDWIG, née GERARD

Yvette Martan, du Cercle Généalogique de Saint-Avold Faulquemont, après plusieurs années de recherches, a fait paraître un livre intitulé « **Reconstitution des familles de Altviller** ».

Cet ouvrage est en vente au siège de l'association à la Maison des Associations, rue de Dudweiler à Saint-Avold, les samedis de 14h à 17h30 et les premiers mercredis du mois de 16h à 19h (Téléphone 03.87.91.23.09), au prix de 22 €.

Repas des anciens

L'année dernière, lors du banquet des Aînés à Altviller, Madame le Maire de Lachambre vous a invités en 2008 dans son nouveau foyer. Des contretemps et les aléas du chantier ne lui permettront pas de vous accueillir chez elle.

Aussi les maires de Lachambre et d'Altviller vous donnent-ils de nouveau rendez-vous au foyer à Altviller le dimanche 24 février 2008, à partir de midi. Des invitations personnelles seront adressées aux personnes concernées.

Vie municipale**Distinctions**

La Médaille d'Honneur Régionale Départementale et Communale, destinée à récompenser les services rendus aux collectivités territoriales, a été attribuée par Monsieur le Préfet de Lorraine (Promotion du 14 juillet 2007)

Pour 35 années (médaille d'or), à
M. François HARDY, maire

Pour 30 années (médaille de vermeil), à
MM. Jean-Luc HENRION, adjoint au maire
Adolphe BOUSSER, adjoint au maire
Norbert GERARD, conseiller municipal
Bernard GUERBER, conseiller municipal
Fernand BOUR, agent communal

Pour 20 années (médaille d'argent), à
M. Gérard ANDRE, conseiller municipal



Les récipiendaires en présence de M. André Berthol

M. André BERTHOL, ancien député de la Moselle et conseiller général du canton de Saint-Avold 1, a remis la distinction aux récipiendaires lors d'une réception en mairie, le 26 novembre dernier.



Devoir de mémoire

Depuis plus de trente ans maintenant les Anciens Combattants de l'UNC-UNCAFN de Saint-Avold et environs auxquels se sont joint d'autres associations patriotiques, ainsi que nos pompiers et nos mineurs, ont pris l'habitude de se retrouver à Altviller, le dimanche qui précède ou le dimanche qui suit le 11 novembre, pour la Journée du Souvenir et la commémoration de l'Armistice de 1918..

Cette année encore, le 18 novembre, la municipalité n'a pas dérogé à son devoir de mémoire.

Après la messe célébrée en l'église paroissiale, M. François Hardy, maire d'Altviller, M. André Wojciechowski, député et président de la Communauté de Communes du Pays Naborien et M. Etienne Andrès, président de l'UNC-UNCAFN ont déposé une gerbe au Monument aux Morts. Même si cette année, il n'y a pas eu de remise de décorations de nombreuses personnalités civiles et militaires ont participé à la cérémonie qui a été suivie par un vin d'honneur servi en mairie.



Je fleuris ma maison 2007

Cette année encore notre village était bien fleuri. Le jeudi 2 août, Mmes Béatrice Houllé et Viviane Binkus, conseillères municipales et M. Daniel Thiry, adjoint au maire de Macheren ont noté vos réalisations. C'est ainsi que Danielle et André Albert, Marguerite et Gérard André, Danielle et Jean-Jacques Ballèvre, Monique et Adolphe Bousser, Francine et Angelo Dormio, Eliane et Edmond Feindel, Denise et René Hamann, Béatrice et Jean-Luc Henrion, Geneviève et Fernand Noé et Cathy et Michaël Wagner se sont vu remettre le 23 novembre 2007 leurs prix par M. François Hardy lors d'une réception en mairie.



Créabus

CREABUS : Qu'est-ce que c'est !

Créabus est un service à la demande mis en place par la Communauté de Communes du Pays Naborien (C.C.P.N.) pour compléter les dessertes en bus de ses différentes communes membres.

Ce service est aujourd'hui accessible pour les administrés de la commune d'Altviller, aux abribus au centre du village, au 330 rue de Saint-Avoid et au carrefour de la route de Lachambre.

Nota : Une plaquette explicative avec un plan des différentes lignes a été distribuée dans les boîtes à lettres. Ce document est à votre disposition en mairie.



CREABUS : Comment ça marche !

Vous appelez Créabus au n° **0 800 610 903** (n° vert gratuit depuis un fixe) du lundi au vendredi, de 8h à 12 h et de 14h30 à 18h, au minimum 2 heures avant la course et de préférence la veille.

Vous convenez avec votre interlocuteur Créabus de votre heure de départ, de votre lieu de prise en charge (un des trois arrêts prévus dans la commune) et de votre destination (un des arrêts dans une des communes de la C.C.P.N.).

Si votre lieu de dépose est desservi par une ligne régulière et si les horaires conviennent, Créabus vous déposera à la gare routière de Saint-Avoid.

Créabus ne vous prendra pas en charge une demi-heure avant et une demi-heure après le passage d'un bus d'une ligne régulière.

Vous pouvez réserver votre retour en même temps que l'aller.

CREABUS : Combien ça coûte !

Créabus est financé par la C.C.P.N. et **une participation de 2€, par personne et par course**, est demandée. (1€ par personne et par course à partir de 2 personnes).

Club épargne

Fête du village

C'est grâce à vous que le week-end de la fête du village a une fois de plus été un franc succès.

Du samedi au mardi vous avez été nombreux à répondre présent et c'est avec plaisir que nous renouvellerons ces festivités

Je veux remercier ici toutes les personnes qui ont participé à cet évènement, et en particulier celles qui, grâce à leur implication, ont permis à cet évènement de se dérouler dans des conditions optimales.

Encore merci à tous et que la tradition perdure.

Excellentes fêtes de fin d'année à tous et à toutes.

Le Président



Composition du comité 2007 - 2008

Présidente : Isabelle Didier (Altviller) - **Présidente adjointe** : Myriam Luc (Lachambre) - **Trésorière** : Christine Zymny (Lachambre) - **Trésorière adjointe** : Christine Bousser (Lachambre) - **Secrétaire** : Piera Chighine (Lachambre) - **Secrétaire adjoint** : Laurent Stosse (Altviller) - **Assesseurs** : Huguette Bousch (Altviller), Christine Cecchi (Lachambre), Murielle Doringner (Lachambre), Sophie Lorenz (Lachambre), Marie-Laure Ludmann (Lachambre), Valérie Ludmann (Lachambre), Nicole Marcus (Lachambre), Estelle Roblin (Altviller), Denis Delles (Lachambre) et Tulio Lanzeroti (Altviller).

Pour l'année 2006-2007, l'Association des Parents d'Elèves a été présente auprès des écoles des deux communes tant dans la représentation au sein des conseils d'écoles qu'en terme de gestion de la vie scolaire au sens élargi.

Notre association a ainsi pu assurer différents rôles, privilégiés pour la collectivité, à savoir :

- commande et distribution des fournitures scolaires, au choix des parents,
- participation à la fête de la Saint Martin le 10/11/2006, avec vente de lampions et lanternes, de bretzels et vin chaud.
- organisation de la Saint Nicolas le 16/12/2006,
- organisation de la fête de Carnaval le 10/02/2007 au Foyer de Lachambre.

plusieurs subventions versées aux instituteurs qui ont formulé une demande d'aide pour la réalisation d'un projet : -

- pour le spectacle Marouschka à l'école maternelle
- achat de dictionnaires (21 pour le CM1-CM2 ; 23 pour le CE2-CM1 ; 20 pour le CE1-CE2 ; 5 pour le C.P),
- accompagnements des enfants par les mamans lors des rencontres sportives et pédagogiques interscolaires,
- certains membres de l'association participent tout au long de l'année, à l'encadrement scolaire, notamment en ce qui concerne l'utilisation de l'outil informatique, de la bibliothèque et de la piscine.

ASSE

L'ASSE (Association Socio-Sportive et Educative) d'Altviller sera encore, cette année, très active auprès des écoliers.

- **15 mai** : Altviller et les écoles du secteur rural se rendent à Laning pour un parcours de santé.
- **15 juin** : Rencontre athlétisme et marche à Leyviller pour la journée complète
- **3 mars** : "Pois des senteurs" fera découvrir à travers son spectacle le monde des odeurs
- **Courant juin** : sortie à "Belles forêts" découverte de nos traditions Lorraines

Numéros utiles

**Les permanences en Mairie (Tél : 03 87 92 06 54 - Fax : 03 87 92 55 84)
courriel : mairie.altviller@wanadoo.fr**

**Lundi et vendredi : 14 h 00 à 16 h 00
Lundi et mercredi : 19 h 00 à 20 h 00**

Heures d'ouverture des services du Cadastre à Forbach - 1, rue Félix Barthe

Du lundi au vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00 et le mardi de 14 h 00 à 17 h 00 sur rendez-vous

Sous-Préfecture de Forbach - 11, rue général Passaga

**Cartes grises : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 15 h 30, fermé le dernier jour ouvrable du mois.
Autres services : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 16 h 45.**

Quelques permanences à la Mairie de Saint-Avold

Sécurité sociale

Le mardi et le vendredi de 8 h 00 à 11 h 30

Caisse d'allocation Familiale

Le mercredi de 9 h 00 à 11 h 30

Conciliateur Mr Gaston Loeffler

1er et 3ème lundi du mois de 9 h 00 à 12 h 00

Assistance sociale

Le vendredi de 9 h 00 à 11 h 00

CRAV (Caisse de retraite)

Le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et sur rendez-vous (Tél.Indigo 0 825 05 42 09)

Service des Impôts

Impôts sur le revenu : 20 rue du Lac à St-Avold : Tous les jours sauf le week-end de 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 00 à 16 h 00 et sur rendez-vous.

Taxes foncières et taxes d'habitation : 1 rue Félix Barth à Forbach : Idem impôts sur le revenu

Perception : 13 avenue Clémenceau à St-Avold : Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Quelques n° de téléphone utiles

Service médical d'urgence : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 03 87 92 10 17

Syndicat des eaux : 03 87 92 69 73

Syndicat d'assainissement : 03 87 94 67 98

E.D.F : Service dépannage 24/24 : 08 10 33 30 57

Presbytère : 2, rue Vahl à Laning, Abbé Sébastien Douvier.

Tél. et fax. : 03.87.90.98.41 Portable : 06 80 85 68 23 courriel : laningparoisse@wanadoo.fr

Ordures ménagères

Ramassage hebdomadaire :

Déchets courants : Le mercredi (poubelles hermétiques) reporté si férié

Déchets recyclables : Le vendredi (sacs plastiques transparents) annulé si férié

Ramassage des objets encombrants : Le deuxième mercredi du mois reporté si férié

Déchetterie intercommunale de Valmont : Demander le badge d'accès en mairie

Heures d'ouverture : Lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

"Altviller" est un bulletin municipal gratuit édité par la mairie à 280 exemplaires

Directeur de rédaction : François Hardy,

Rédaction et mise en page : Jean-Luc Henrion, Jean-Pierre Matz, François Hardy et Sébastien Albert

Les articles déposés par les associations n'engagent qu'elles (y compris les droits photographiques).